

## **Recrutement d'un DIRECTEUR/DIRECTRICE pour le Centre culturel de Rixensart**

### **Description et cadre de fonction**

- Fonction : Directeur/Directrice
- Echelon 5 des barèmes de la CP 329.02
- Contrat : Contrat à durée indéterminée – Régime de 38h semaine - Horaire variable. Disponibilité indispensable en soirée et certains weekends.
- Engagement sur fonds propres, subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Développement de l'action culturelle générale, reconnue par le Ministère de la culture de la Fédération Wallonie-Bruxelles, sur le territoire de la Commune de Rixensart, au départ du siège de l'Asbl.
- De nombreux déplacements à l'intérieur et à l'extérieur de la Commune sont nécessaires pour les partenariats avec d'autres centres culturels, d'autres communes, d'autres opérateurs socioculturels, des réunions du secteur, présentation aux écoles, etc...
- Permis de conduire et véhicule indispensables.

### **Missions (à titre indicatif)**

Le directeur/la directrice exercera les missions suivantes (liste non exhaustive) :

- Coordination générale et gestion quotidienne du Centre culturel de Rixensart ;
- Gestion financière du Centre culturel de Rixensart ;
- Gestion des ressources humaines, coordination et cohésion d'équipe ;
- Travail en bonne intelligence avec le Bureau, l'Organe d'Administration, le Conseil d'Orientation, l'Assemblée générale ;
- Rédaction des documents nécessaires au bon fonctionnement de l'association ;
- Elaboration avec l'équipe de l'évaluation du contrat-programme 2020-2024 ;
- Coordination, gestion et évaluation du projet culturel défini en adéquation avec le décret relatif aux centres culturels et son contrat-programme ;
- Mise en réseau, rencontres et relations publiques avec l'ensemble des interlocuteurs institutionnels, associatifs et les habitants ainsi qu'avec les pouvoirs communaux et provinciaux;
- Relations publiques avec le tissu économique du territoire d'action ;
- Programmation des activités avec l'équipe du Centre culturel ;
- Programmation des spectacles arts de la scène ;
- Gestion des ressources humaines, coordination et cohésion d'équipe ;
- Travail en bonne intelligence avec le Conseil d'Orientation, le Conseil d'administration et l'Assemblée générale
- Rédaction des documents nécessaires au bon fonctionnement de l'association ;
- Elaboration avec l'équipe de l'évaluation du contrat-programme 2020-2024 ;

### **Profil**

- Trois années d'expérience minimum dans une fonction de direction ou de codirection dans le secteur culturel ou revendiquer une expérience équivalente en gestion culturelle, ou gestion d'équipe ;
- Connaissance et maîtrise de la gestion d'une Asbl ;
- Connaissance des réalités d'un « centre culturel de la Fédération Wallonie-Bruxelles » (de la législation à la pratique quotidienne) et connaissance du secteur culturel en FWB (arts de la scène, bibliothèques, maisons de jeunes, accueil en milieu ouvert, opérateurs éducation permanente,...) ;
- Capacité à développer et structurer une vision de politique culturelle à l'échelle du territoire d'implantation et d'action ;
- Connaissance de la réalité culturelle spécifique du territoire de la commune de Rixensart et des enjeux de société qui le traversent en particulier ;

- Capacité à mobiliser positivement une équipe, des instances et des partenaires autour d'un projet culturel ;
- Capacité dans la gestion des liens socioculturels (associations, artistes, mandataires publics, agents administratifs, partenaires,...) ;
- Aisance écrite, orale, dans les relations publiques ;
- Etre prêt à travailler en horaire irrégulier et à effectuer des prestations de soirée ou de weekend ;

### **Procédure de recrutement**

Conformément à l'article 92 du Décret relatif aux Centres culturels, un jury, composé de représentants du OA, de l'Inspection de la culture (FWB), d'un représentant de la Commune et d'experts extérieurs, recevra les candidatures, en fera l'analyse, organisera une épreuve écrite et orale et soumettra un classement des candidats au OA.

### **Documents requis pour poser une candidature :**

- Curriculum vitae.
- Lettre de motivation
- Note de développement de 3 pages maximum. \*
- Photocopie du diplôme.
- Certificat de bonne vie et mœurs.

### **Etapas et calendrier de sélection**

- Émission de l'offre d'emploi du 22 février au 6 avril 2020 inclus
- Clôture des dossiers de candidature : 6 avril 2020 à minuit
- Examen écrit (sous réserve de confirmation par le Jury) : date à définir
- Epreuve orale pour les candidats ayant réussi l'épreuve écrite : date à définir
- Présentation des candidats retenus à l'Organisation d'Administration et prise de décision finale : date à définir
- Entrée en fonction : date à définir en fonction de la disponibilité de la personne retenue (éventuellement à partir du 1<sup>er</sup> juin 2020)

### **Sélection :**

1.Note de développement \*, maximum 3 pages A4 dactylographiées, sur base du dossier de reconnaissance déposé en décembre 2018 (disponible sur le site [www.ccrixensart.be](http://www.ccrixensart.be))

2.Décrivez le projet d'animation et de gestion que vous développeriez pour le Centre culturel de Rixensart, en fonction de son territoire et de sa reconnaissance pour 5 ans en vertu du Décret relatif aux Centres culturels.

Présenter la mise en œuvre stratégique de votre vision pour le Centre culturel de Rixensart à 5 ou 10 ans.

« Dans le cadre de la mise en place du nouveau contrat-programme 2020-2024, quelles pistes d'action comptez-vous développer, en tenant compte des projets existants, déjà bien ancrés dans le territoire, pour mener à bien les missions du Centre culturel de Rixensart ? ».

Les dossiers incomplets sont irrecevables

Candidatures à adresser par courrier à Monsieur Juan de Walque, Président du Centre culturel de Rixensart, Place Communale 38 – 1332 Genval et par mail à l'adresse suivante [jdewalque@yahoo.fr](mailto:jdewalque@yahoo.fr)

## **Présentation :**

Le Centre culturel de Rixensart étend ses actions sur le territoire communal de Rixensart, qui comprend les villages de Genval, Rosières et Rixensart. La commune, située en Région wallonne et en Province du Brabant wallon compte 22.227 habitants (recensement 2017) sur une superficie de 1754 hectares, ce qui représente une densité de 1270,1 habitants par km<sup>2</sup>, et la place au premier rang en termes de densité par rapport à ses voisines immédiates.

Située à 20km de Bruxelles, une commune anciennement rurale et agricole, dont l'urbanisation s'est renforcée ces dernières années, pour devenir un village périurbain. Ce qui a provoqué un clivage plus important entre les personnes aisées et celles bénéficiant d'une aide sociale.

Ce phénomène et ses conséquences systémiques ont engendré un changement des dynamiques de quartiers mais aussi un changement de modes de vies, des déplacements et de la qualité environnementale, des relations entre habitants...

Le Centre culturel de Rixensart, agréé par la Fédération Wallonie-Bruxelles en 1992, est reconnu aujourd'hui en catégorie 2.

Un nouveau dossier de demande de reconnaissance a été introduit, en décembre 2018, afin que son action culturelle générale soit reconnue par la FWB dans le cadre du décret relatif aux centres culturels du 21 novembre 2013. Sa reconnaissance a été acceptée à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Dès à présent, le Centre culturel exerce ses missions sur base de ce nouveau décret et fait face au défi de rencontrer les nouveaux enjeux déterminés au terme de son autoévaluation et de son analyse partagée, basés autour des relations sociales et du développement durable.

Deux enjeux :

-Rixensart « demain » avec tous et pour tous.

Nous proposons d'élargir la perception à toutes les sphères de la société, du développement durable et en faire une préoccupation commune qui tient compte des réalités de chacun, et de changer les comportements, modes de vie des habitants vers une dynamique plus participative en faveur du développement durable.

-Renforcement des dynamiques citoyennes via des réalités micro-locales.

Nous proposons de transformer l'appartenance à un territoire en une « identité de lien » basée sur des « vécus communs » qui permettront une ouverture, une réflexion sur le monde à travers des dynamiques citoyennes locales.

Afin d'atteindre son but, le Centre culturel proposera différentes actions culturelles telles que la diffusion, la participation, la vie associative, la créativité, l'information, la médiation et veillera à l'accès à la culture du plus grand nombre par la participation active à la vie culturelle et aux pratiques culturelles.